

# Des métamorphoses à la « Fasam »...



Lors du concert.

On a beau dire... mais la Fasam n'est plus ce qu'elle était. Il ne nous appartient pas de procéder à des comparaisons avec les années précédentes, mais une chose est certaine, l'année 1992 aura été pour la musique du Bizet franco-belge, l'année d'un remue-ménage... impensable, il y a douze mois.

Après la fête de la Sainte-Cécile, bien que chacun fit « comme si de rien n'était » et bien que les discours prononcés n'y firent aucune allusion, il nous faut par souci de vérité, écrire qu'avec la démission d'Henri Dupon et de ses amis, la Fanfare Saint-André comme on l'appelait autrefois et comme le président Odile Deleu l'appelle encore parfois, n'a plus le visage et l'âme qu'on lui connaissait. Le vrai Bizétois de souche s'est un peu perdu face à cette métamorphose subite.

Cela étant dit, l'église Saint-André était pleine, samedi soir, pour le concert de la Sainte-Cécile. Un public nouveau, des têtes nouvelles, venues surtout de France. Les élus habituels de la Ville de Comines étaient là aussi. Deux délégations de sociétés musicales en uniforme siégeaient aussi parmi le public : Erquinghem-Lys et Sailly-sur-la-Lys. Et n'oublions pas les représentants des Poilus de France, et de la Ville d'Armentières.

La Fasam, dans le chœur, fait face au public avec entredeux, l'autel où se célèbre la messe. Un office religieux rehaussé des cantiques liturgiques chantés par le Cercle Vocal et dirigés par M. Bernard Donse, qui sera fragmenté par des morceaux dirigés par M. Didier Vandeskeldé. Ce sont successivement Bravado, Reality, I do it for you, Sanctuaire du cœur, Procession du Sardar, Big Band Spectacular et enfin



A la réception.

Salute to America's Finest. Quant au morceau « Music », il a été interprété sous la baguette du futur sous-chef, Xavier Carnel.

## Moderne

D'aucuns auront apprécié beaucoup ce programme jugé très moderne. D'autres auraient préféré des morceaux plus classiques. Le choix d'un programme se renouvelle chaque année et il n'est pas toujours aisé de trouver des pièces adaptées aux musiciens et aux pupitres disponibles. Pour notre part, notre préférence a été sans conteste vers cette « brabançonne » jouée d'une façon tout à fait nouvelle : deux parties de la mélodie de l'hymne national belge qui se chevauchent offrant à l'oreille une exécution inattendue et bien jolie. Nous avons aimé parce que cette Brabançonne est dans l'air du temps et de la fédéralisation et que la Fasam

tient encore à son identité belge, même si nous sommes contraints à nous sentir plus Européens que Wallons, Flamands ou Français. A méditer encore.

« A l'issue du concert, un vin d'honneur vous sera servi en la salle de la Fanfare »... mentionnait le programme. Des discours y ont été dits. Les deux Deleu, Gilbert et Odile, respectivement bourgmestre et président, ont mis en évidence l'assiduité indispensable aux répétitions d'une part, et l'éventuelle réorganisation de l'Académie de musique de Comines (sous tutelle mouscronnoise) englobant les écoles de musique existantes au sein des sociétés locales, d'autre part. Rien n'est fait. Mais tout est à l'étude avec, comme on s'en doute, une restriction budgétaire à la clef.

L'on a aussi procédé à des remises de décorations. Pardon. De trophées, puisque les

décorés eux-mêmes ont marqué une préférence pour ce « bijou-là ».

MM. Philippe Bafcop, Alain Verslype, Joël Dedours, Robert Hujeux et Jean Liefhooghe ont été récompensés pour 15, 25 ou 55 ans de musique. Sur notre photo, nous reconnaissons le bourgmestre de Messines, le seul musicien qui porte encore la veste de l'uniforme, du temps où c'était encore la « Fanfare Saint-André ». C'est vrai que la relève très nombreuse et très jeune de la Fasam oblige celle-ci à toujours porter la « tenue d'été ». Impossible de financer et tailler des costumes pour des jeunes qui augmentent de deux tailles en dix mois.

Il en est de la Fasam comme de toutes les sociétés, musicales ou non : faire face aux problèmes qui surgissent en essayant de les résoudre au mieux.

Michel De Witte